



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Numéro de dossier : PC04220124S0003

Déposé le 31/05/2024

Adresse des travaux :
Le Briat

Destinataire : **Monsieur MATHEVET Quentin**
Madame SEAUVE Perrine
23 Rue du Chambonnet
42220 Bourg-Argental

OBJET : CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE TACITE

J'atteste que le dossier dont les références sont mentionnées dans le cadre ci-dessus a fait l'objet d'un permis tacite en date du 31 juillet 2024.

L'avis de dépôt de la demande de permis de construire a été affiché en mairie en date du 31 mai 2024 en application de l'article R.423-6 du code de l'urbanisme.

Le dossier sera transmis au représentant de l'Etat dans le département en application des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Je vous rappelle que votre projet est créateur de surface taxable et à ce titre, vous serez redevables de la taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive.

Le 31 juillet 2024

Le Maire,
Annick FLACHER

